

Toujours plus... **longtemps!**

À l'heure où j'écris cet édito, les vendanges ont commencé dans les crus les plus précoces. Grâce à la compétence des services techniques du CIVC et aux observations du réseau AVC, nous pouvons aborder sereinement cette nouvelle récolte. Il ne reste plus qu'à compter sur le soleil.

Pour répondre aux besoins des marchés du champagne et éviter que les prix s'enflamment, nous rentrerons cette année 13 000 kg/ha en appellation, soit le maximum prévu par la réglementation, sans blocage. Grâce à ce classement nous pourrions tirer entre 360 et 365 millions de bouteilles, ce qui devrait raisonnablement nous permettre d'anticiper l'évolution des marchés, tout en confortant les stocks. Je vous rappelle qu'à ce jour le niveau des ventes sur 12 mois est de 317 millions de bouteilles.

Ni trop ni trop peu : le classement à la vendange et le blocage/déblocage sont des outils de gestion « à vue », qui permettent d'ajuster l'offre et la demande à court terme.

À moyen terme, l'enjeu est d'obtenir rapidement la parution d'un décret créant la réserve individuelle champenoise et fixant le rendement limite de notre appellation à un niveau suffisamment élevé – 15 500 kg/ha — pour que nous puissions constituer notre réserve en période de croissance des ventes.

Cela fait des mois que nous travaillons avec opiniâtreté pour convaincre les instances nationales du bien fondé de notre demande. Nous avons présenté le projet au comité national de l'INAO de septembre, avec le soutien des administrations. Maintenant, l'enjeu est de faire valider définitivement un projet de décret par le comité national de novembre 2006.

À long terme, la révision de la délimitation parcellaire dans l'aire de production de raisins sera la soupape de sécurité qui devrait nous permettre d'accompagner la croissance des marchés, si celle-ci se confirmait dans le temps.

Qu'il s'agisse de l'augmentation butoir ou de la délimitation, l'objectif n'est pas de faire toujours plus, mais de disposer des outils qui nous permettent d'adapter au mieux l'offre à la demande des marchés en fonction de la conjoncture économique. En cas d'inversion de conjoncture, un rendement butoir à 15 500 kg/ha ne nous empêcherait pas de revenir à des rendements annuels bas (par exemple, 11 000 kg/ha disponibles pour 300 millions de bouteilles pour répondre à une baisse des ventes), de même que nous mettons tout en œuvre, dans le contexte de la réforme de l'OCM, pour conserver la maîtrise des plantations dans les appellations.

Pour finir, je vous invite à être sages dans les choix d'affectation de votre récolte : méfiez-vous notamment des propositions déraisonnables. Quatre ans après le dépôt de bilan des sociétés du groupe Martin-Bricout-Delbeck, l'affaire se termine heureusement pour la plupart des livreurs concernés. Jean de la Fontaine aurait pu tirer de cette histoire la morale suivante : « Rien ne sert de paraître trop payé... il est préférable de l'être à temps ».

N'oubliez pas non plus que les surenchères sur le prix des raisins et des vins sont dangereuses pour les équilibres économiques du champagne, et donc — à moyen terme — pour chacun d'entre nous.

Aujourd'hui comme hier, ce qui prime n'est pas d'en avoir toujours plus, mais de préserver les équilibres économiques pour que perdure le plus longtemps possible la prospérité du champagne ■



Photo Champagne Viticole — coll. SeV

par Patrick Le Brun,
président du SeV